

Bonjour,

Vous avez réservé un **Stage Intensif - Permis A2 / A1** sur le centre de Meudon et nous vous en remercions.

Le rendez-vous est à **l'heure indiquée sur votre espace client dans « Ma formation »**, à l'adresse suivante :
EASYMONNERET MEUDON (92) : Route du Pavé des Gardes - RN118 - 92360 MEUDON

 **Un équipement adapté (casque, gants homologués, blouson, jean et chaussures montantes) est obligatoire*.**
**EasyMonneret se réserve le droit d'annuler la formation en cas d'équipement jugé insuffisant*

SI VOUS N'AVEZ JAMAIS CONDUIT DE MOTO AVEC EMBRAYAGE ET/OU VOUS AVEZ UNE FAIBLE EXPERIENCE DU DEUX-ROUES EN GENERAL (SCOOTER 50cc), CE STAGE EST FORTEMENT DECONSEILLE ! (S'ORIENTER VERS UN STAGE DEBUTANT)

Vous passez un permis A2/A1 et n'avez jamais conduit une moto à boîte de vitesses avec embrayage ?

- Pré-stage de 2h (obligatoire) à faire avant la semaine de stage

AVANT LA SEMAINE DE FORMATION :

- **Pré-stage** de 2h (obligatoire pour tous ceux qui n'ont jamais conduit de moto avec embrayage)
- Faire sa **demande de permis** sur le site de l'ANTS (fortement recommandé)
Une fois le NEPH (12 chiffres) récupéré, ajoutez ce numéro sur votre espace client dans "informations personnelles"
- Obtenir son **ETM/code moto** (fortement recommandé)
**Uniquement une fois que la demande de permis a été validée, l'inscription à l'examen du code se fait sur le site de LaPoste, ObjectifCode-SGS ou CodenGo. Sans l'ETM, vous ne pourrez pas passer l'examen du permis moto*
- Apprendre les **parcours hors circulation (épreuve du plateau)** du permis (voir dans les documents)

LE PREMIER JOUR DE LA FORMATION merci de déposer les documents demandés sur votre espace client :

- **Contrat de formation** et **reconnaissance d'information** signés (obligatoire)
- **Attestation d'inscription au permis de conduire** sur le site ANTS (obligatoire avant l'examen)
- **Attestation de réussite ETM/code moto** (obligatoire avant l'examen)
- Assurance complémentaire AMA Assurances «ADH CONDUITE 25» (optionnelle)

A LA FIN DE VOTRE SEMAINE DE FORMATION, deux possibilités :

- **Vous avez atteint le niveau requis** : nous essaierons de vous inscrire le plus tôt possible à l'examen du plateau, généralement la semaine suivante
- **Vous n'avez pas atteint le niveau requis** : vous devez reprendre quelques cours avant de pouvoir être inscrit à l'examen du plateau

POUR L'ÉPREUVE EN CIRCULATION DU PERMIS : le stage intensif comporte seulement 6h de circulation effectives (contre 12h de circulation en formation traditionnelle ou en stage débutant), ce qui est généralement insuffisant pour atteindre le niveau requis. Pour cette raison, il faudra faire une évaluation de votre niveau sur un cours de circulation une fois l'épreuve du plateau obtenue.

L'équipe EasyMonneret vous souhaite une excellente formation !